## COMMUNAUTE DE COMMUNES **AURE LOURON**

Château de Ségure 65240 ARREAU

N° 2017-83 B

Référence écriture délib : PC/CS/CS

## Nombre de membres en exercice: 10 Qui ont pris part à la délibération 8 Votes pour :8 Vote contre: 0 Abstention: 0 Date de la convocation : 30 mai 2017

**OBJET**: Maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'aménagement de bureaux au château de Ségure à Arreau

15 JUN 2017

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

## Séance du 7 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept juin, à 18H00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion la mairie de Loudenvielle, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Présents votants (8): CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël, MOUNIQ Jean

Absents excusés: DUBERNARD Alain, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président fait part de la consultation engagée dans le respect de l'article 30-l-8° du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics (montant estimé inférieur à 25 000 €ht), pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'aménagement de bureaux au Château Ségure, siège administratif de la Communauté de Communes Aure Louron.

Trois cabinets ont été consultés.

Il s'agit de : Clairie Phu, Architecte DPLG (65170 GUCHAN), F. Pastor et SARL Agence Vidalon (65590 BORDERES LOURON), Aquitaine d'études (65590 BORDERES LOURON).

Deux offres ont été formulées :

Clairie Phu

pour un montant de 24 650,00 € ht (mission

complète)

F. Pastor et SARL Agence Vidalon

pour un montant de 9 300,00 € ht (mission

complète)

Le cabinet Aquitaine d'études n'a pas transmis de proposition.

Après analyse technique et financière, l'offre du Bureau F. Pastor et SARL Agence Vidalon apparait comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Monsieur le Président invite les membres du Bureau Communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Bureau Communautaire décide :

- de retenir l'offre formulée par F. Pastor et SARL Agence Vidalon, uhe mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'aménagement de bureaux BAGNERES-de-BIGORRE -65-au Château Ségure, d'un montant hors taxes de neuf mille trois cent €uros (9 300,00 - de mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme

> Le Président, Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON Château de Ségure

65240 ARREAU

DAGNERES-de-BIGORRE -65-